

DEMANDE D'ENVOI

Conditions d'envoi¹

- Vous devez nous fournir une enveloppe A4, adressée à votre attention et timbrée à la valeur d'un envoi de document pesant environ 100g par EMS, soit 42 baths (vérifiez l'actualité du tarif avec la poste thaïlandaise).
- Nous vous informerons par mail de la date d'envoi. A partir de ce moment et compte-tenu des particularités des postes locales, l'ambassade ne peut se porter garante de la bonne réception des courriers.
- Si notre courrier ne vous est pas parvenu dans un délai de 30 jours, notre service acceptera de faire un duplicata de vos documents, mais vous ou votre mandataire devrez vous présenter à l'ambassade de France au service de l'état civil, aux heures d'ouverture de 8h30 à 12h00, pour les retirer.

Je (Nous) soussigné(e)(s) _____

(NOM et prénoms du/des intéressé(s) joindre une copie d'une pièce d'identité)

Vos coordonnées (téléphone et e-mail) _____

sollicite(ons) l'envoi des documents suivant Livret de famille Acte de mariage
 Autre à cette adresse :

Date :

Signature.s :

L'expédition par mail de documents d'état-civil est formellement interdite (en raison de fraudes et éventuelles usurpations d'identité).

¹ Pour un envoi uniquement en Thaïlande